



MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

DIRECTION RÉGIONALE
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET
DE LA COHESION SOCIALE DE
FRANCHE-COMTÉ

Pôle « FORMATIONS, CERTIFICATIONS,
PROFESSIONS, EMPLOIS »

Contact : Bénédicte BONNET benedicte.bonnet@drjscs.gouv.fr

FICHE N°1 DEVELOPPEMENT DURABLE, EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT, EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT VERS UN DEVELOPPEMENT DURABLE... DE QUOI PARLE-T-ON ?

> Définitions :

Le **développement durable** est une **approche globale** qui prend en compte les aspects **environnementaux, sociaux, économiques** pour répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.*

L'**éducation à l'environnement** est la **spécialité des naturalistes**, de ceux qui mettent en avant la nature.

L'**éducation à l'environnement vers un développement durable** (EEDD), c'est la rencontre des deux éléments précédents : l'environnement comme clé de compréhension des enjeux globaux.

Extrait du rapport du Conseil économique, social et environnemental : **L'éducation à l'environnement et au développement durable tout au long de la vie, pour la transition écologique**, Alain BOUGRAIN DUBOURG et Antoine DULIN, décembre 2013 :

« Le mouvement vers l'EEDD est né d'une volonté de faire connaître les richesses de la nature, mais aussi ses fragilités. Loin de n'être qu'une référence historique, cette volonté féconde interroge, aujourd'hui encore, les autres défis de l'environnement et du développement durable. (...)

Aujourd'hui, même s'il n'y a pas à ce stade de consensus global sur le contenu précis de ce que recouvre l'EEDD, elle est perçue comme un ensemble fédérateur, une stratégie globale d'éducation donnant à comprendre l'unité et la complexité du monde. Au sein de cet ensemble, **la préoccupation environnementale**, bien qu'incluse dans le développement durable, **entend réaffirmer son rôle de porte d'entrée éducative de la réflexion vers un modèle de développement durable**. La biodiversité, l'eau, l'air et la totalité du vivant qui nous entoure sont à la fois des enjeux environnementaux majeurs et des vecteurs d'apprentissages. En invitant, dès la petite enfance, **à observer, à s'étonner, à s'émerveiller, à comprendre le monde**, ils permettent ensuite à l'adolescent puis à l'adulte d'accéder à la notion plus intégratrice et globale de développement durable. Cheminement vers la complexité, l'EEDD doit enfin former à une efficacité se conjuguant à la solidarité, à la responsabilité et à la citoyenneté. »

> Pour aller plus loin : pour une approche éducative globale, au-delà d'objectifs stricts d'apprentissages, Hubert MONTAGNER** explique que les bruits de la nature sont très apaisants comme par exemple les chants des oiseaux. En général la musique sans émotion humaine apaise les enfants : bruits d'oiseau, chants des baleines... Les aquariums ont un rôle équivalent, *L'enfant et l'animal*, Odile Jacob, 2005.

* Cette définition apparaît pour la 1^{ère} fois dans le rapport « Notre avenir à tous » en 1987. Il s'agit du rapport présentée par la commission mondiale sur l'environnement et le développement présidée par la ministre Norvégienne Gro Harlem BRUNDTLAND.

** Hubert MONTAGNER est docteur ès-sciences, professeur des Université en retraite, ancien directeur de recherche à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale INSERM. Il a été directeur du laboratoire de psychophysiologie de la faculté des sciences de Besançon ; il organisait alors des recherches de terrain avec ses étudiants. Ses travaux ont abouti à la création de l'antenne petite enfance à Besançon en 1982.